

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240327_P_059
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec l'entreprise « RD NETTOYAGE » pour l'entretien des locaux de l'accueils de loisirs « ILOJEUX » et « Musica'ls » sur la commune d'Aurec sur Loire

Le Président,

N° 20240327_P_059

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

RD NETTOYAGE
Nettoyage de locaux
24 rue Johannot
42000 Saint Etienne

Pour l'entretien des locaux de l'accueils de loisirs « Ilojeux » ainsi que les locaux de « musica'ls » sur la commune d'Aurec sur Loire.

Date : A compter du 1^{er} Avril 2024

Lieu : Accueil de loisirs « Ilojeux » et « Musica'ls » à Aurec sur Loire

Montant : 22.61€ HT par heure réalisée dans les locaux.
A ceci viendra s'ajouter les produits
consommables sanitaires.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 27 Mars 2024

AR Prefecture

043-244301131-20240327-20240327_P_059-AU
Reçu le 03/04/2024

Le Président,

Frédéric GIRODET

